



FÉDÉRATION ÉTUDIANTE  
COLLÉGIALE DU QUÉBEC

ANALYSE DE LA PROPOSITION DE DÉGEL DES FRAIS DE  
SCOLARITÉ DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

---

**Camp thématique**  
**23, 24 et 25 février 2007**  
**Cégep de Beauce-Appalaches**

## **Conseil général élargi du Parti libéral**

Convoqué suite à l'annulation du congrès libéral prévu pour le mois de mars, le conseil général élargi du Parti libéral du Québec, le 17 février dernier, a été l'indicateur confirmant la tenue prochaine d'élections. C'était l'occasion pour le parti d'adopter les principaux axes de la plate-forme libérale.

La FECQ et la FEUQ avaient prévu organiser une semaine de sorties de presse et d'actions diverses visant à obtenir un engagement de la part des libéraux sur le gel des frais de scolarité collégiaux et universitaires. Nous avons cependant appris que le dégel de ces frais faisait partie intégrante de la plate-forme libérale. La mobilisation a donc permis de réagir vigoureusement à cette prise de position et de mettre la table pour la campagne électorale. Une certaine confusion s'est par contre installée concernant la portée réelle de cette proposition et l'objectif est donc ici de la clarifier.

## **La proposition libérale**

Tout d'abord, il faut savoir que les libéraux ne font nullement référence aux frais de scolarité collégiaux, ni pour les augmenter, ni pour s'engager à les maintenir. En fait, l'enjeu présentement conflictuel se situe uniquement au niveau universitaire. Par contre, considérant que près de 70 % des finissantes et des finissants du collégial vont à l'université, l'enjeu nous concerne aussi.

Il est donc proposé d'augmenter les frais universitaires de 100 \$ par année pour les 5 prochaines années, pour un montant annuel de 500 \$. Présentement, les frais de scolarité sont plafonnés à 55,61 \$ par crédit, ce qui fait une moyenne d'environ 1668 \$ par an, le minimum de crédits pour être reconnu comme étudiant à temps plein étant de 15. Cette moyenne passera donc à environ 2168 \$.

Par ailleurs, les libéraux promettent un certain nombre de choses liées au financement des universités et de cette hausse de frais. D'abord, ils promettent d'ajuster le système d'aide financière pour concorder avec la hausse des frais, ce qu'ils n'ont de toute façon pas le choix de faire en raison de la structure de l'aide financière aux études. En effet, advenant une hausse des frais de scolarité, les montants de cette hausse sont directement inclus dans les dépenses admises pour le calcul de l'aide financière aux études. Ensuite, ils s'engagent à investir toute somme du fédéral qui serait transférée au Québec pour l'éducation, en plus de maintenir l'investissement de 320 M\$ sur 3 ans annoncé cet été. Enfin, ils s'engagent à discuter avec les associations étudiantes pour encadrer et limiter les frais afférents, accessoires et technologiques.

En terminant, il est intéressant de constater que le Parti libéral veut procéder à cette hausse de frais dans une perspective d'accès à l'éducation. Il mentionne explicitement son intention d'assurer l'accès à l'université à tous les jeunes, peu importe leur condition économique. À nous de démontrer que le gel est un élément pour l'instant central en ce sens.